

Fruit du partenariat entre Strategic Consulting Group et ISOC-Bénin

P. 03

REDDITION DE COMPTE SOUS LA 9E LÉGISLATURE

P. 03

VLAVONOU et ses collègues examinent leur 4^e rapport d'activités demain



DON DE TABLES-BANCS AUX CEG 1 SAKÉTÉ, YOKO ET À L'EPP ODANRÉGOUN

P. 05

L'He Rachidatou Fatolou fait encore œuvre utile

RELECTURE DU CODE DU NUMÉRIQUE

P. 02

Dr Quémal AFFAGNON chez le président du Parlement



ATELIER D'IMPRÉGNATION ET D'APPROPRIATION PAR LES DÉPUTÉS DU CONTENU DU PROJET DE LOI DE FINANCES, GESTION 2025

P. 08

L'He Gbénonchi a lancé les travaux hier (Présence remarquable du président VLAVONOU)

Appartements meublés à Porto-Novo
« FENOU GUEST HOUSE »
+229 98 90 46 40

Salle des fêtes et de conférences
« ELONA HOUSE » à Porto-Novo
+229 98 90 46 40



RELECTURE DU CODE DU NUMÉRIQUE

Dr Quémal AFFAGNON chez le président du Parlement

Le Président de l'Assemblée nationale du Bénin, Louis Gbèhounou Vlavonou a reçu hier, mardi 5 novembre 2024 au Palais des gouverneurs, Dr Qemal Affagnon, responsable de la section Afrique de l'Ouest de l'ONG Internet sans frontières.

Les échanges au cours de cette audience ont tourné autour du renforcement de la collaboration entre le Parlement béninois et l'ONG Internet sans frontières. C'est du moins ce qu'a révélé l'hôte du Président Louis Gbèhounou Vlavonou à sa sortie d'audience.

Poursuivant ses propos, il a dit qu'il est venu remercier le premier responsable du Parlement béninois pour son implication personnelle dans l'organisation et la réussite de la rencontre qui a eu lieu courant janvier 2024 à l'Assemblée nationale avec les députés sur la mise en œuvre du code du numérique au Bénin.

« C'est afin de consolider les acquis de la rencontre de janvier 2024 que nous avons souhaité rencontrer le Président de l'Assemblée nationale pour lui soumettre nos propositions pour des solutions constructives face aux recommandations soutenues par le Bénin dans le cadre de l'examen périodique universel », a-t-il dit avant d'ajouter que « Lesdites recommandations sont axées de façon spécifique sur les questions de liberté d'expression et du droit numérique en lieu avec la relecture du code du numérique en vigueur au Bénin »

Pour finir, il a dit pouvoir compter sur l'Assemblée nationale du Bénin et ses députés pour traduire dans les faits la mise en pratique des recommandations de Genève qui ont été acceptées par le Bénin à travers le pouvoir exécutif dans le cadre du 4e cycle de l'évaluation périodique universel.

Cette audience sera suivie demain 6 novembre 2024 de la seconde phase de la rencontre que les responsables de l'ONG Internet sans frontières avaient eu avec les députés béninois courant janvier 2024.



MEDIAS AU BENIN

Votre nouveau site d'informations en ligne est disponible

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FE-NOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.com, faites cœur chez vous.

www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 90 46 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 98 90 46 40

PRODUCTION

**ETS EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848**

DIRECTEUR DE PUBLICATION

**Eméric Joel ALLAGBE
+229 97904640 / 98904640 /
44904640**

MONTAGE ET GRAPHISME

**Mayass M. NOUMON
+229 96138484**

REDDITION DE COMPTE SOUS LA 9^E LÉGISLATURE**VLAVONOU et ses collègues examinent leur 4^e rapport d'activités demain**

Conformément à l'article 21 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale qui stipule que le Président de l'institution doit rendre compte de ses activités et de sa gestion à l'Assemblée nationale, le Président Louis Gbèhounou Vlavonou présentera son quatrième rapport d'activités aux députés de la neuvième législature demain au Palais des gouverneurs à Porto-Novo.

Le quatrième rapport d'activités du Président Louis Gbèhounou Vlavonou pour le compte de la neuvième législature couvre la période du 1er avril au 30 septembre 2024.

À travers sa présentation, le Président Vlavonou fera ressortir les activités menées au plan interne, les activités menées au plan externe, le bilan des activités de son cabinet et enfin, il évoquera les difficultés et les perspectives à venir.

Parlant des activités menées au plan interne, elles concernent les activités parlementaires et les activités d'administration et de gestion du parlement. Il s'agira des réunions de bureau, des réunions de la conférence des présidents et les séances plénières. Ensuite, la transmission à l'Assemblée nationale des décrets relatifs aux accords de crédit de financement et de prêt par le président de la République. Le point des questions orales adressées au Gouvernement dont les questions orales avec débat et les questions orales sans débat, sans les questions d'actualité. Les yeux des populations seront tournés vers le compte rendu des activités menées par les députés et leur président.



RAPPORT SUR L'USAGE D'INTERNET AU BÉNIN

Fruit du partenariat entre Strategic Consulting Group et ISOC-Bénin

Le cabinet Strategic Consulting Group a présenté le mercredi 30 octobre dernier à Azalaï Hôtel de la Plage à Cotonou, un rapport sur l'usage d'internet au Bénin. C'était en présence de plusieurs invités au nombre desquels des acteurs de développement du numérique, des étudiants, des experts en télécommunications, d'universitaires pour ne citer que ceux-là. Il s'agit du résultat d'un travail démarré en février 2024 et qui a duré 8 mois environ d'enquête et de collecte d'informations sur le terrain sur toute l'étendue du territoire national. Appuyée par Internet Society Chapitre du Bénin (ISOC-Bénin), cette enquête sur l'usage de l'internet aura permis de faire l'état des lieux de l'utilité de cet outil d'information et de communication chez les Béninois.

A en croire le Directeur Exécutif du Cabinet Strategic Consulting Group, Pierre Dandjinou, cette enquête tire son importance de la nécessité d'aller au-delà ce qui est compris aujourd'hui de l'usager de l'internet pour mieux l'optimiser. "...Vous savez que ces dernières années, nous avons travaillé pour améliorer l'internet en Afrique. Nous avons beaucoup parlé d'infrastructures d'accès. Nous avons parlé beaucoup plus de la sécurité. Là, nous nous sommes rendus compte qu'en fait, il faut aller au-delà pour voir l'expérience du client, le client que l'on sert, l'usager qui utilise le système d'informations. Qu'est-ce qu'il en fait et qu'est-ce qu'il souhaite. Donc justement l'écouter pour pouvoir améliorer l'expérience d'accès et d'utilisation de l'internet ; c'est-à-dire avoir une photographie de l'existant...", a dit Pierre Dandjinou.

Parlant de l'usage de l'internet proprement dit au Bénin, le Directeur Exécutif du Cabinet Strategic Consulting Group, Pierre Dandjinou, estime que l'internet doit d'abord être un internet de développement. "Comment utiliser l'internet pour transformer la vie des gens (...) Est-ce juste la communication avec WhatsApp ou Tik Tok que toute le monde fait ? Ça ne développe pas un pays. Ce qui développe un pays, c'est ce que l'on fait pour impacter l'agriculture, l'éducation, la santé et autant de choses clés pour tout le monde. Comment faire pour questionner l'agenda du numérique...", a-t-il précisé. Isidore Vieyra, Consultant international des politiques et stratégies des Technologies de l'information et de la communication qui a présenté le document aux invités a laissé entendre que ce qui est fait sortir de ce rapport est que les populations béninoises utilisent l'internet, mais ils doivent pouvoir mieux l'utiliser pour leur mieux-être.

A ce titre, il préconise la nécessité que les utilisateurs soient formés et qu'ils soient informés de ce que l'internet peut leur apporter de meilleur dans leurs activités au quotidien. Il faut préciser qu'un panel sur le thème : "Internet de développement, internet responsable" animé par le Directeur de l'IFRI, Eugène C. Ezin, un représentant de l'Association des consommateurs et un représentant du Directeur général de ASIN, a clôturé la présentation du rapport.

COUR CONSTITUTIONNELLE

Le Pr Dorothe SOSSA reçoit des émissaires comoriens (Les élections législatives aux Comores au centre des échanges)

Une délégation de la chambre constitutionnelle et électorale de la Cour suprême de l'Union des Comores était hier, mardi 05 Novembre 2024 au cabinet du Président de la Cour constitutionnelle du Bénin. Conduite par son Président, M. Rafiki MOHAMED, ladite délégation est allée discuter des élections à venir aux Comores avec le Professeur Cossi Dorothe SOSSA.

Mr Rafiki MOHAMED était au cabinet avec son collègue M. Abdou SAID, Président de la section administrative de la Cour suprême de l'Union des Comores lors de cette audience. Devant la presse, le chef de la délégation comorienne s'est prêté aux questions de la Presse: Mr Rafiki MOHAMED livre ses impressions :

«Nous sommes venus rendre visite au Président SOSSA dans le cadre des échanges de la coopération juridique entre la Cour constitutionnelle du Bénin et la section constitutionnelle électorale de l'Union des Comores. Le processus électoral a déjà démarré dans notre pays. Maintenant, on est dans la phase de déploiement des candidatures pour les élections des députés, c'est-à-dire que les candidatures sont ouvertes du 1er novembre jusqu'au 10 prochain. Après le 10 novembre, c'est la phase de la procédure des recours sur les listes provisoires et puis nous rendrons les listes définitives avant la campagne électorale. Nous avons discuté de tout ça avec le Président de la Cour constitutionnelle du Bénin surtout en ce qui concerne le règlement des recours et nous sommes très ravis des réponses reçues sur cette question. Nous pensons qu'avec les conseils reçus, les élections vont se dérouler dans une ambiance de calme, de sérénité comme nous le souhaitons, sans violence, sans dégâts». A signaler qu'aux Comores, le corps électoral est convoqué le dimanche 12 janvier 2025 pour le premier tour des élections législatives. Estimés à près de 339 000 selon la dernière révision des listes électorales, les électeurs seront répartis dans 868 bureaux de vote à travers le pays.

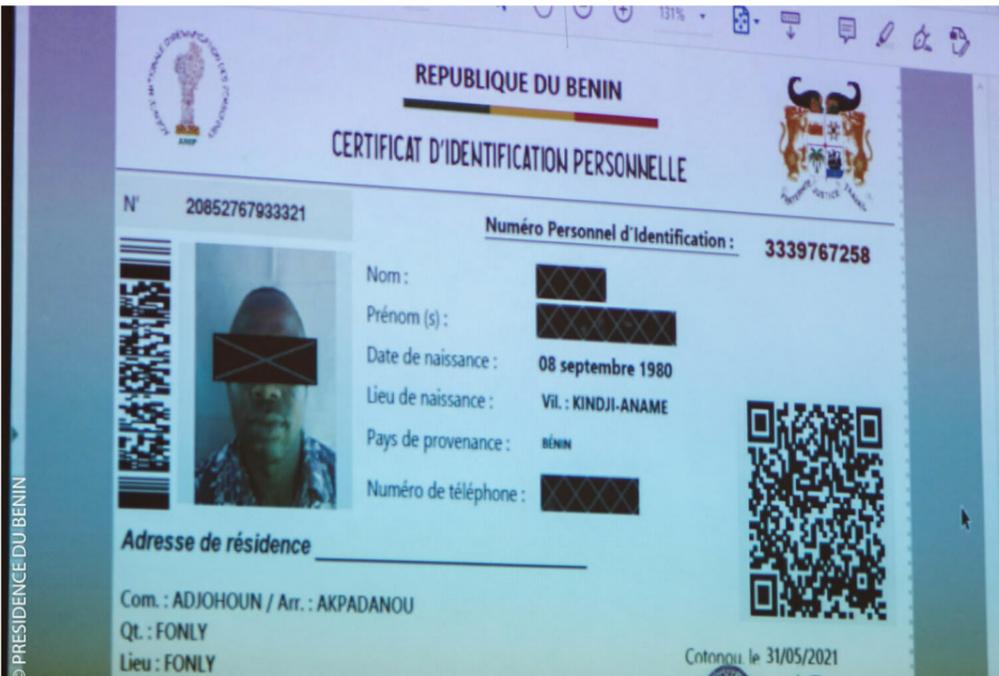


EXIGENCE SIMULTANÉE DU CIP ET DE LA CARTE D'IDENTITÉ BIOMÉTRIQUE PAR CERTAINES STRUCTURES

Le Gouvernement met fin aux tracasseries des usagers et clients

Par un communiqué en date du 31 Octobre dernier, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Monsieur Alassane SEIDOU demande à toutes les structures privées comme publiques de ne plus exiger des usagers et clients sollicitant leurs services respectifs, la présentation à la fois de la Carte nationale d'identité biométrique et du Certificat d'Identification Personnel (CIP). Ces deux pièces informé-t-il, « sont issues du registre national des personnes physiques et chacune d'elles atteste de l'identité de son titulaire ».

Toutefois, pour des besoins, les structures peuvent demander en plus de l'une de ces deux pièces, un certificat de résidence pour s'assurer de la provenance ou de l'utilisateur ou du client.



Cotonou, le 31 Octobre 2024

N° 014/ MISP/DC/SGM/DEC/SA

Communiqué Radio-Télévisé

Le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique communique :

Il m'est revenu que certaines structures privées comme publiques utilisatrices des produits de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes (ANIP) continuent d'exiger des usagers, le Certificat d'Identification Personnelle (CIP) nonobstant la présentation de la Carte Nationale d'Identité Biométrique. Je rappelle au public que ces deux pièces sont issues du registre national des Personnes physiques et chacune d'elles atteste clairement de l'identité de son titulaire.

Par le présent, j'informe l'opinion que pour mettre fin à cette exigence injustifiée, il ne sera plus désormais fait obligation aux usagers de présenter à la fois la Carte Nationale d'Identité Biométrique et le Certificat d'Identification Personnelle avant la satisfaction de leurs requêtes. L'une ou l'autre est valable.

Toutefois, lorsque c'est nécessaire, un certificat de résidence peut être requis pour prouver la provenance de l'utilisateur.

J'attacherai du prix à l'application stricte des présentes prescriptions.

LE MINISTRE
Alassane SEIDOU

DON DE TABLES-BANCS AUX CEG 1 SAKÉTÉ, YOKO ET À L'EPP ODANRÉGOUN

L' He Rachidatou Fatolou fait encore œuvre utile

L'intrépide amazone FATOLOU O. Rachidatou (ARÊMAN OBA), du parti politique BLOC RÉPUBLICAIN élue dans la 21ème circonscription électorale, fait parler son cœur dans la commune de SAKÉTÉ, le lundi 04 novembre dernier aux CEG 1 SAKETE, de YOKO et à l'EPP ODANRÉGOUN. Plusieurs tables ont été distribuées pour le bien-être des apprenants. Consciente de ce que l'éducation est la clé de préparation d'une relève de qualité au sein d'une nation, l'intrépide amazone est restée sensible aux cris de détresses des apprenants et enseignants.

Cette descente dans les CEG et à l'école primaire publique, a également permis à cette dernière de prendre connaissance du calvaire que vivent et apprenants et enseignants. Des réalités qui n'ont pas laissé l'Amazone indifférente: des engagements d'accompagnement à la hauteur du possible ont été pris. Cette dernière n'a pas non plus manqué de galvaniser les apprenants à travers de nombreux conseils sages; et encourager fortement les enseignants pour le sacrifice quotidien.

Ce fut une journée pleine d'émotions vives, on pouvait lire une lueur d'espoir et une joie immense sur les visages des apprenants et enseignants.

À très bientôt pour une suite qui s'annonce meilleure !





SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE

📞 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement ?
Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion,
baptême, réunion, séminaire, colloque, séjour en famille et réception de tout genre ?**

ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INEDITS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07

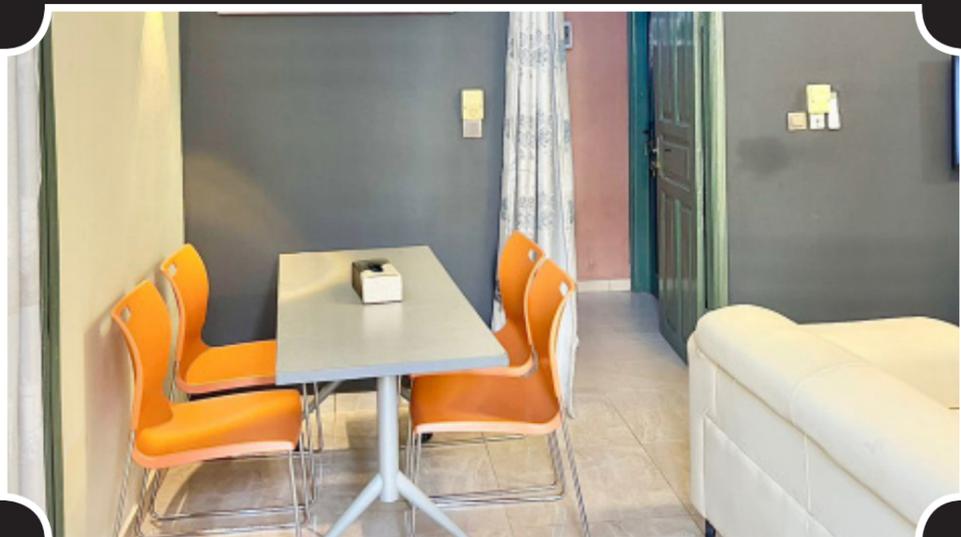


+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99



**GUEST HOUSE
FENO**
Appartements & Chambres meublées
98 90 46 40

Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublée ?



Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

LES APPARTEMENTS SONT DISPONIBLES POUR DE COURTS OU LONGS SÉJOURS



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99

ATELIER D'IMPRÉGNATION ET D'APPROPRIATION PAR LES DÉPUTÉS DU CONTENU DU PROJET DE LOI DE FINANCES, GESTION 2025

L'He Gbénonchi a lancé les travaux hier (Présence remarquable du président VLAVONOU)

Huit communications et le discours d'ouverture du président de la commission des finances et des échanges ont constitué les temps forts de cet atelier des députés. Le top de cet atelier d'imprégnation et d'appropriation du contenu du Projet de Loi de Finances, gestion 2025 est lancé hier mardi 05 novembre 2024 au Palais des gouverneurs à Porto-Novo par l'he Gérard GBÉNONCHI, le président de la Commission des finances et des échanges.

Les élus du peuple se sont retrouvés sur invitation du président de la commission des finances et des échanges, Gérard GBENONCHI pour mieux comprendre le contenu du Projet budget de l'État.

Cet atelier lance donc le début des travaux budgétaires par les députés de la neuvième législature. Tous les membres des cinq commissions étaient présents pour prendre part aux travaux. Il est très capital de notifier la présence physique du président du parlement béninois, Louis Gbehounou Vlavonou aux travaux. L'UNACEB, le PARCPOGE et le PNUD sont les structures chargées de l'organisation de cet atelier à l'endroit des députés.



Lire l'intégralité du discours du président Gérard GBENONCHI

- Messieurs les membres de la Conférence des Présidents ;
- Mesdames et messieurs les députés ;
- Monsieur le Secrétaire général administratif et son Adjoint ;
- Monsieur le Directeur du Cabinet du Président de l'Assemblée nationale et son Adjoint ;
- Monsieur le Directeur de la Cellule d'Audit Interne de l'Assemblée nationale ;
- Monsieur le Directeur des Services Législatifs et son Adjointe ;
- Monsieur le Directeur de la Questure ;
- Monsieur le Directeur de l'UNACEB et son Adjointe ;
- Monsieur le Coordonnateur du PARCPOGE ;
- Mesdames et messieurs les cadres à divers niveaux de l'administration parlementaire ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et messieurs.

C'est avec un immense honneur et un réel plaisir que je prends la parole ce jour, en ma qualité de Président de la Commission des Finances et des Échanges de l'Assemblée nationale du Bénin, pour procéder à l'ouverture de cet atelier d'appropriation du contenu du projet de loi de finances, gestion 2025.

Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer ma profonde gratitude à Monsieur le Président de l'Assemblée nationale, Louis Gbehounou VLAVONOU, pour avoir autorisé la tenue de cet atelier. Votre leadership et votre engagement continu à renforcer la qualité des travaux parlementaires témoignent de votre détermination à soutenir un processus législatif éclairé et rigoureux.

Je voudrais également saluer le rôle central joué par l'Unité d'Analyse, de Contrôle et d'Évaluation du Budget de l'État (UNACEB) dans l'organisation de cet événement. Grâce à son expertise et à ses efforts soutenus, l'UNACEB nous permet, aujourd'hui encore, de mieux comprendre les mécanismes, les priorités et les enjeux de ce projet de loi de finances, conformément aux missions qui lui sont assignées par le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. L'importance de cette préparation ne peut être surestimée, car elle nous permet de jouer pleinement notre rôle de représentants du peuple et de garants de l'intérêt général.

Je voudrais également exprimer toute ma reconnaissance au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour son appui financier, à travers le Projet d'Appui au Renforcement des Capacités du Parlement et des Organes chargés de la Gestion des Élections (PARCPOGE). Votre soutien constant et vos initiatives de renforcement des capacités des institutions démocratiques témoignent de votre engagement pour la gouvernance et le développement durable dans notre pays.

Chers collègues députés ;
Mesdames et messieurs ;

Les dispositions constitutionnelles de notre pays notamment celles de l'article 109 de la Constitution du 11 décembre 1990 modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 confèrent au

Parlement un rôle prééminent en matière budgétaire. Le Parlement étudie le projet de loi de finances transmis par le Gouvernement, examine, vote et contrôle l'exécution des recettes et des dépenses publiques.

Comme vous pouvez le constater, le projet de loi de finances, dans sa forme actuelle de présentation, est un document très complexe, détaillé et très volumineux que le Gouvernement met des mois à élaborer.

En notre qualité de législateurs, nous avons la lourde mission d'effectuer non seulement une revue des dépenses prévisionnelles mais aussi d'analyser les risques, les coûts et la fiabilité des propositions budgétaires faites par le pouvoir exécutif.

Chers collègues députés ;
Mesdames et messieurs ;

Cet atelier est une étape cruciale qui nous permettra de nous approprier pleinement le contenu du projet de loi de finances, gestion 2025. L'objectif est de renforcer notre capacité d'analyse et notre aptitude à faire des choix judicieux pour le bien-être de nos concitoyens. Le budget de l'État est, en effet, l'expression la plus concrète des priorités nationales et des ambitions de développement que nous portons pour le Bénin. C'est un instrument de planification stratégique et un levier de mise en œuvre des politiques publiques qui doivent répondre aux attentes et aux besoins de la population.

Chers collègues députés ;
Mesdames et messieurs ;

Notre mission, au sein de l'Assemblée nationale, consiste à examiner de manière approfondie ce projet de loi afin d'assurer sa conformité aux principes de transparence, d'efficacité et d'équité. C'est en maîtrisant le contenu et en analysant les implications des choix budgétaires que nous serons à même de formuler des recommandations éclairées et de prendre des décisions qui renforcent notre trajectoire de croissance et de prospérité.

Chers collègues députés ;
Mesdames et messieurs ;

Je vous invite donc, chers collègues, à tirer le meilleur parti de cet atelier. Les sessions de travail et les échanges qui s'ensuivront seront autant d'occasions de poser des questions, d'exprimer vos préoccupations et de partager vos réflexions sur les orientations stratégiques proposées.

En conclusion, je souhaite à toutes et à tous des discussions fructueuses et une appropriation efficace du projet de loi de finances pour la gestion 2025. Ensemble, travaillons pour un Bénin prospère, juste et ambitieux dans ses aspirations.

Je déclare donc ouvert l'atelier d'appropriation du contenu du projet de loi de finances, gestion 2025.

Je vous remercie.



CROISSANCE, RÉSILIENCE SOCIALE ET CLIMATIQUE

Le Bénin obtient un soutien de 635,5 millions d'euros



La Banque mondiale a approuvé aujourd'hui un financement de 635,5 millions d'euros de l'Association internationale de développement (IDA) pour soutenir les efforts du gouvernement du Bénin visant à renforcer la croissance tirée par le secteur privé, améliorer la collecte des recettes intérieures et accentuer la résilience sociale et climatique. Il comprend un crédit à l'appui des politiques de développement de 135,5 millions d'euros et une garantie pour soutenir les réformes de 200 millions d'euros approuvée dans le cadre de l'enveloppe de financement visant à mobiliser 500 millions d'euros de financements commerciaux à long terme. Il s'agit de la première garantie de l'IDA approuvée depuis le lancement de la plateforme de garantie du Groupe de la Banque mondiale le 1er juillet 2024.

Le programme s'articule autour de trois piliers. Le premier vise à rendre opérationnel un nouveau cadre de partenariat public-privé (PPP). Ce programme visera à attirer et faciliter la participation des acteurs du secteur privé aux projets publics en améliorant l'accès des petites et moyennes entreprises au financement, en fournissant des garanties pour les prêts accordés par les banques et les institutions de microfinance, et en offrant des capitaux, des conseils et d'autres formes d'assistance.

Le deuxième pilier soutient les réformes visant à stimuler le recouvrement des recettes intérieures, créant ainsi l'espace budgétaire nécessaire pour l'investissement public et la viabilité de la dette. Le troisième pilier cible les réformes pour renforcer la résilience sociale et climatique. Il s'agit notamment d'élargir le registre social unique, renforcer le système de gestion des risques de catastrophe et adopter des réglementations pour des villes durables et résilientes.

« Le Bénin s'est engagé dans la transformation structurelle de son économie ce qui a eu un impact positif sur la croissance ces dernières années. Pour rendre cette croissance plus inclusive et résiliente, le secteur privé devra accroître sa participation dans les secteurs clés de l'économie. Les réformes en cours concernant les partenariats public-privé rendront le pays plus attractif pour les entreprises, et soutiendront le financement de l'action climatique », souligne Nestor COFFI, Responsable des opérations de la Banque mondiale pour le Bénin. « Ce financement soutiendra également les réformes pour protéger les plus vulnérables, renforcer le contrat social, faciliter l'accès aux services et accroître la résilience aux chocs climatiques. »

L'opération est dans le droit fil des engagements du Bénin en matière de lutte contre le changement climatique et des objectifs de l'accord de Paris. Il soutient le programme de développement vert, résilient et inclusif en renforçant l'adaptation et la résilience du pays au changement climatique grâce à l'amélioration des capacités de prévention, de préparation et d'intervention.

Ce financement s'inscrit dans la continuité des réalisations de la première opération de la série d'opérations d'un montant de 230 millions de dollars, ayant permis de faire avancer les réformes visant à renforcer la capacité du Bénin, gérer efficacement les risques de catastrophe et les risques climatiques et accroître sa résilience aux impacts socioéconomiques et budgétaires des catastrophes naturelles.

L'Association internationale de développement (IDA) est l'institution de la Banque mondiale qui aide les pays les plus pauvres de la planète. Fondée en 1960, elle accorde des dons et des prêts à taux faible ou nul pour financer des projets et de programmes de nature à stimuler la croissance économique, à réduire la pauvreté et à améliorer la vie des plus démunis. L'IDA figure parmi les principaux bailleurs de fonds des 76 pays les plus pauvres de la planète, dont 39 se trouvent en Afrique. Les ressources de l'IDA permettent d'apporter des changements positifs dans la vie de 1,6 milliard de personnes résidant dans les pays éligibles à son aide. Depuis sa création, l'IDA a soutenu des activités de développement dans 113 pays. Le volume annuel de ses engagements est en constante augmentation et s'est élevé en moyenne à 21 milliards de dollars au cours des trois dernières années, 61 % environ de ce montant étant destinés à l'Afrique.

MOIS DE L'ENTREPRENEURIAT AU BÉNIN

La cérémonie de lancement a eu lieu hier



La matinée de hier, mardi 05 novembre 2024 sert de tremplin à la cérémonie de lancement officiel du mois de l'Entrepreneuriat au Bénin. L'événement se déroule en ce moment même dans l'antre de la Salle Rouge du Palais des Congrès de Cotonou.

Dédiée à la promotion de l'esprit entrepreneurial, le Mois de l'Entrepreneuriat met en exergue les défis et les réussites des entrepreneurs en général, mais ceux béninois en particulier. Cette initiative qui se déroule dans le mois de Novembre vise à encourager la création d'entreprises, à favoriser l'innovation et à contribuer à la croissance économique du pays.

Notons la présence des représentants de divers ministres notamment le Ministère d'État chargé de l'Économie et des Finances, le Ministre de l'Industrie et du Commerce, le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de la Promotion de l'Emploi, de la présence du représentant de la Chambre de Commerce et d'industrie du Bénin (CCIB), du Directeur Général de l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises (ADPME) en la personne de Mr Laurent GANGBES, de la Directrice Générale de Sèmè City Mme Claude BORNA ainsi qu'une kyrielle de chefs d'entreprises.





AKUWABA KUWABO

Café - Bar - Restaurant

RCCM: RB/PNO/21 A 26806

IFU: 02112966131



+229 40 48 01 11

Votre plaisir, notre priorité

AKUWABA KUWABO
Café - Bar - Restaurant

Restaurant ouvert

Tous les jours de 09h à 23h



Tokpota, von en face de Songhaï,
après la pharmacie St Marie premier
carrefour immeuble Gris-blanc



40 48 01 11

On n'attend que vous



RIPOSTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES ET CATASTROPHES

Cotonou sous le feu des protecteurs

Ils ne sont pas moins de 32 pays venus d'Afrique et du reste du monde à fouler le sol béninois pour la Conférence de l'Alliance des Partenaires pour la Riposte contre les épidémies et catastrophes, APORA. Un réseau d'Experts militaires et civils de santé créé il y a 10 ans pour faire face à la furie dévastatrice de l'épidémie Ebola en Afrique.

La grande innovation de cet évènement qui souffle à cette occasion sa 10ème bougie est annoncée par le Colonel Major Étienne Léonce AHOUANVOEKE, Directeur central du service de santé des Armées. La rencontre de Cotonou sortira les participants des hôtels pour des exercices terrain. L'initiative est financée par les Etats Unis d'Amérique à travers l'état-major unifié des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM).

Au lancement des travaux le lundi 04 novembre 2024, les différents intervenants ont élevé la voix pour saluer les succès engrangés dans les ripostes contre les épidémies et catastrophes dans les pays membres et porter leurs regards sur les perspectives de l'Alliance. Le gouvernement béninois fortement représenté a attiré l'attention des participants sur l'Édition APORA 2024 qui vise à tester entre autres les capacités du Bénin à faire face avec promptitude et efficacité à toutes formes d'éventualité.

Tour à tour, les Ministres et personnalités passeront au pupitre pour exprimer leur joie sur la tenue de cette rencontre à cotonou. Pour le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Monsieur Alassane SEIDOU, c'est une précieuse occasion de partage d'expériences et pour améliorer les activités de la rencontre, un exercice de simulation grandeur nature d'un cas d'accident de circulation ayant occasionné de nombreuses victimes, mettra à rude épreuve les acquis et compétences des acteurs de la protection civile.

Professeur Benjamin HOUNKPATIN, Ministre de la Santé, abonde dans le sens que son collègue de l'intérieur. Il rappelle aussi les mesures prises par le gouvernement en vue de préserver la vie humaine et celle des populations. « Préparer l'APORA aux futures épidémies et à l'appropriation locale », c'est le thème retenu pour la Conférence de cette année. Un thème que l'Ambassadeur des États-Unis près le Bénin juge d'actualité.

Son Excellence Monsieur Brian SHUKAN explique que l'appropriation locale favorise non seulement la résilience immédiate, mais aussi la sécurité à long terme. Il est alors, selon lui, indispensable de créer un réseau durable et autonome capable de faire face aux futurs défis sanitaires.

C'est le Ministre de la Défense nationale qui a donné le top des travaux. Monsieur Alain Fortunet NOUATIN a insisté sur le fait que la réponse aux défis sécuritaires et sanitaires fait appel à une conjonction d'actions civilo-militaires. Il a salué l'engagement des Forces de Défense et de Sécurité et le Service de Santé des Armées pour l'investissement patriotique en faveur des populations.

Au nombre des activités prévues dans le cadre de la célébration des 10 ans de l'Alliance APORA, une soirée culturelle offerte par le Ministre Fortunet NOUATIN à la Place de l'Amazone.



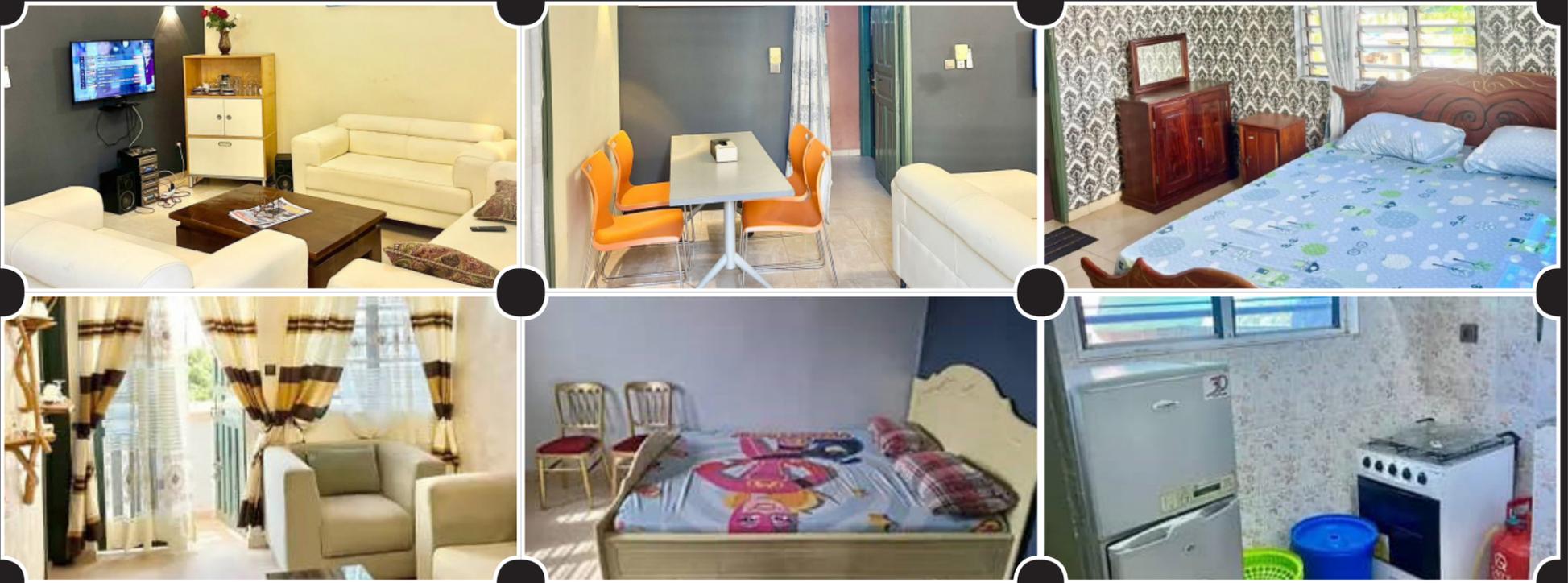


**GUEST HOUSE
FENOÙ**
Appartements & Chambres meublées
☎ 98 90 46 40

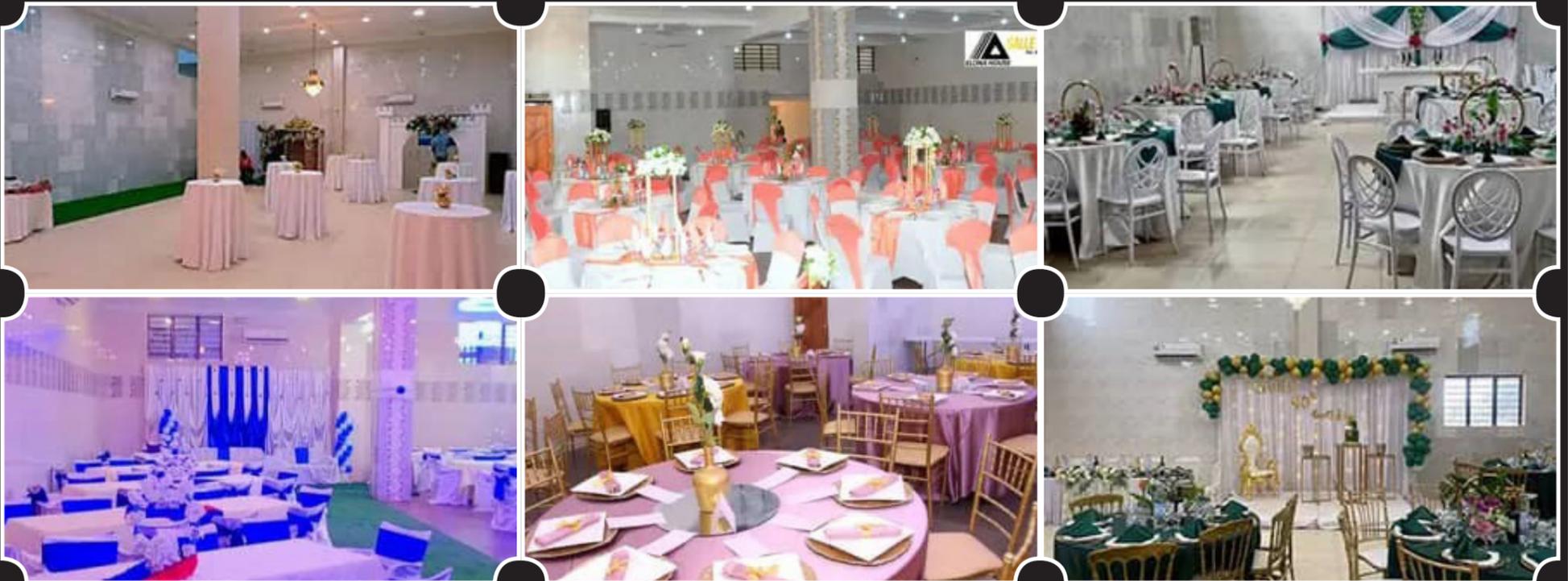


**SALLES DES FÊTES
ELONA HOUSE**
☎ 98 90 46 40

Appartements et résidences meublés " FENOÙ GUEST HOUSE " à Porto-Novo



Salle de fête et de conférence " ELONA HOUSE " à Porto-Novo



**Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Dowa - Tokpota**



+229 95 53 43 95 / 55 50 07 07



+229 98 90 46 40 / 55 49 99 99